Remise en culture des terres en friche

OBJECTIFS

Choisir une solution adaptée pour l'accès et la remise en culture d'un terrain en friche.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Le 29 février :
Fonctionnement écologique des zones en friche,
Méthode de diagnostic du sol par les plantes
Reconnaissance floristique et étude de micro-profils de sol
Mise en pratique sur 1 à 2 zones de friche, avec élaboration d'un plan de remise en culture
Le 7 mars :
Matinée
Prestation et coûts de défrichage et de remise en culture,
Subventions et financement pour le défrichage
Après-midi
Négocier avec un propriétaire pour accéder au foncier,
Procédure des terres incultes : législation, exemples et spécificités départementales.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ARDEAR PACA - Bouches du Rhône

DURÉE : 2 jour(s)

TARIFS

Nos formations ont un coût de 140€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par l

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Maëlig LE CUNFF
contact@adear13.com
ADEAR des Bouches du Rhône
2 avenue du Colonel Reynaud
13660
ORGON
Tel. 04.90.55.17.86

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
29/02/2016	A définir selon les friches étudiées 13 Bouches-du-Rhône	Miguel Neau, botaniste et analysite de sol par la méthode des plantes bio-indicatrices de Minuartie
07/03/2016	A définir selon l\'origine des participants 13 Bouches-du-Rhône	Entrepreneur de travaux en défrichage, Conseil général (financement et accès au foncier), autres intervenants sur l'accès au foncier

THÈMES

Installation

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)